

LABOUR 7 (L7 SYNDICAL)

Demandes clés en réponse à l'épidémie de COVID-19

2 avril 2020

Le G7 doit agir pour une réponse coordonnée à la propagation rapide et étendue du virus du SRAS-CoV-2 et du COVID-19 et pour la coopération et la coordination internationales. Les citoyens ont besoin de protection – c'est un droit à la santé et à la sécurité – et notamment les travailleurs qui sont en première ligne dans les secteurs essentiels : services de santé et autres services essentiels aux communautés. Les actifs et les retraités craignent pour leur santé et leur vie. Ils sont aussi inquiets face au risque de perte future d'emplois et de revenus.

Le L7 se félicite de la déclaration des dirigeants du G7 du 16 mars 2020, de son soutien aux travaux de l'OMS et de sa volonté affichée de protéger les emplois et stabiliser nos économies. Ce ne sera pas suffisant. L'OCDE ainsi que le Fonds monétaire international mettent en garde contre une récession économique qui pourrait dépasser celle de la crise financière de 2008. L'OIT prévoit que 25 millions de pertes d'emplois. Le G7 doit agir immédiatement et s'engager à assurer un soutien adéquat à l'économie et aux travailleurs. Pour ce faire il doit:

Mobiliser un soutien massif et soutenu à l'économie. Le G7 doit prendre des mesures plus fortes et plus ambitieuses et soutenir la coopération internationale concernant:

- des mesures budgétaires et monétaires, l'aide aux secteurs essentiels pour soutenir la demande et assurer la liquidité.
- des mesures de soutien exceptionnel aux entreprises conditionnées à la protection des emplois et des salaires et au respect de normes de durabilité et de responsabilité les plus exigeantes, ce bénéficiant au secteur productif plutôt que financier. Toute mesure d'assouplissement des licenciements et des conditions de chômage de courte durée doit être limitée dans le temps. Les mesures doivent être conditionnées à l'application des principes de responsabilité de l'entreprise et liées au soutien aux fournisseurs des chaînes d'approvisionnement mondiales et aux quelques 150 millions de travailleurs dans le monde.
- des mesures réglementaires pour empêcher la spéculation à court terme sur les marchés financiers, y compris la bourse et la rémunération des actionnaires.
- le passage des mesures de soutien en urgence à une relance budgétaire coordonnée pour un retour à la croissance de l'économie mondiale et des secteurs qui ont été durement touchés – avec l'engagement de ne pas répéter l'erreur de 2008-2010 et le tournant de l'austérité qui s'en est suivi.
- le soutenir aux pays en développement par la suspension de leur dette, l'augmentation des droits de tirage spéciaux, des mesures pour empêcher la fuite des capitaux et par la création de nouvelles lignes d'échange avec les devises des pays en développement.

Protéger les ménages, les travailleurs, y compris ceux en première ligne. Le G7 doit travailler avec les partenaires sociaux pour protéger le marché du travail de manière adéquate, pour le travail décent dans les secteurs privé et public:

- Fournir des mesures de sécurité et de soutien ambitieuses à tous les citoyens et en particulier aux travailleurs en première ligne dans les domaines de la santé, du commerce de détail, des pharmacies, des transports, de la logistique et la production, des banques et d'autres secteurs vitaux (y compris l'accès à des services de garde d'enfants gratuits); Ce faisant, agir pour une norme internationale sur la santé et la sécurité au travail comme partie intégrante des droits fondamentaux du travail à l'OIT afin de garantir que la santé et la sécurité humaines passent avant les profits et soient financés par des services publics financés et accessibles de manière adéquate.
- Étendre le droit aux congés maladie et aux congés payés à tous les travailleurs, quel que soit leur statut d'emploi, et améliorer les dispositions pour les travailleurs des secteurs essentiels;
- Soutenir les mesures visant à préserver les emplois existants et à éviter les licenciements, notamment par le biais du chômage partiel ou d'autres systèmes de compensation salariale bénéficiant à tous les travailleurs, quel que soit leur statut d'emploi, facilitant ainsi l'indemnisation des revenus des travailleurs indépendants.
- Étendre et garantir les prestations de chômage et la sécurité sociale à tous les travailleurs contraints de quitter leur travail par une couverture adéquate et en tenant particulièrement compte des besoins des travailleurs vulnérables à faible revenu.
- Fournir un soutien financier direct aux ménages, y compris les prêts immobiliers, les loyers, autres prélèvements et crédits aux ménages, et résoudre les problèmes d'accès à internet pour le télétravail et l'enseignement à domicile, notamment via des mesures d'accessibilité financière et la promotion de la formation au numérique.

Changer d'échelle en matière d'investissements dans la santé publique et les services publics. Le G7 doit prendre des mesures pour faire face à la situation désastreuse des établissements de santé dans de nombreux pays et dans les services publics:

- Inverser la tendance aux coupes budgétaires et investir massivement et immédiatement dans le secteur public des soins de santé accessibles et gratuits pour tous.
- Faciliter la réquisition et la fabrication de produits essentiels, y compris des masques et des gants, ainsi que des respirateurs, des désinfectants et d'autres productions pharmaceutiques.
- Agir rapidement et intensifier l'aide publique au développement afin d'aider à atténuer les effets autrement catastrophiques de la pandémie sur les pays en développement et veiller à ce que le financement soit canalisé vers la mise en place de systèmes de santé publique.

- Mettre en place toutes les dispositions nécessaires après la phase d'urgence, y compris le dépistage systématique, le financement de la recherche épidémiologique ainsi que la vaccination et les médicaments de secours. Une coordination multilatérale est nécessaire pour partager les résultats de la recherche en matière de traitement et, espérons-le, vaccins. La production rapide et massive d'un tel vaccin et sa distribution la plus large possible seraient impératives.
- Mobiliser les institutions financières internationales pour assurer un financement qui ne doit pas être conditionné à des réformes structurelles, notamment dans les pays en développement. L'aide d'urgence aux pays moins développés doit renforcer les systèmes de sécurité sociale et de soins de santé dans le but de passer à des systèmes plus robustes une fois l'épidémie passée.

Coordonner l'approvisionnement. Le G7 doit soutenir la coordination mondiale des chaînes d'approvisionnement dans la production et la livraison de produits de santé et médicaux, de denrées alimentaires et d'autres produits essentiels.

- Les fermetures de frontières accroissent les risques de rupture d'approvisionnement, pouvant même conduire à la panique et au désespoir, en particulier en ce qui concerne les fournitures médicales. Cela nécessite une coordination mondiale pour maintenir un accès vital et empêcher une dangereuse concurrence entre les nations. Les gouvernements doivent coordonner un approvisionnement accru en médicaments, respirateurs, masques, écrans faciaux, gants et autres équipements de protection individuelle.
- Une solidarité coordonnée avec les pays en développement est essentielle pour protéger les PME et les travailleurs, dont les activités non-essentiels sont très fortement impactées. Lorsque les contrats commerciaux internationaux ne sont pas respectés, dans les secteurs du textile et l'électronique entre autres, le coût humain est massif à court terme et retarde d'autant plus la reprise.

Garantir la responsabilité des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement mondialisées. Le G7 doit s'attaquer aux enjeux des chaînes d'approvisionnement mondialisées soulevés par la crise, afin de garantir un système commercial et d'investissements plus sûr et plus responsable:

- Toute chaîne d'approvisionnement identifiée comme «essentielle» doit exiger des entreprises de la chaîne d'approvisionnement qu'elles garantissent la santé et la sécurité, les protections sociales, les salaires des travailleurs et l'accès aux congés de maladie pour garantir un approvisionnement et des opérations continus, et qu'elles engagent des négociations constructives avec les travailleurs, leurs représentants et syndicats.
- Promouvoir et approfondir le soutien aux initiatives et instruments de responsabilité des entreprises, dont la possibilité de conventions multilatérales contraignantes et veiller à ce que les accords-cadres mondiaux entre les entreprises multinationales et les fédérations syndicales sectorielles soient respectés afin d'atténuer les risques.

- Agir pour une « sortie de crise responsable » pour les fournisseurs, leur capacité à se conformer aux lois sur les licenciements et autres engagements envers les travailleurs.

Promouvoir de meilleures protections collectives pour les travailleurs. La négociation collective à tous les niveaux, les salaires minimums et la protection sociale ont une couverture encore plus faible et sont encore moins protecteurs dans les pays du G7 qu'ils ne l'étaient lorsque nos économies ont fait face à la dernière crise mondiale en 2008, laissant sans protection un nombre de travailleurs confrontés à la crise aujourd'hui. La décentralisation des systèmes de négociation doit être inversée. Toutes les mesures doivent être prises pour empêcher une nouvelle hausse des inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays. Il est temps de repenser notre système économique mondial, d'inverser la tendance à l'individualisation sur le marché du travail et de repenser notre modèle de croissance.

La déclaration tripartite sociale du G7 en 2019 pourrait servir de plateforme pour aider à faire progresser, approfondir et partager les meilleures pratiques sur ce qui précède et élaborer une stratégie à plus long terme.

Le L7 représente les centrales syndicales des pays du G7. Cette année, il est coordonné par l'AFL-CIO, la CSI et le TUAC.
